



JD PRESTIGE

ENTREPRENEUR CERTIFIÉ RBQ · RÉNOVATION · DÉCONTAMINATION · DÉMOLITION · APRÈS-SINISTRE

Gestion de travaux intérieurs



Chaque mandat est pris en charge par une équipe chevronnée : des chargés de projet expérimentés assurent le bon déroulement des travaux du début à la fin, en synergie avec des sous-traitants spécialisés et des partenaires reconnus en assurance qualité et en contrôle technique, incluant des laboratoires certifiés. **Notre mission : une exécution fluide et conforme aux normes les plus strictes, dans le respect des délais et du budget.**

● NOS INTERVENTIONS

Déconstruction et démolition

Démolition sélective ou complète, déconstruction, gestion des débris et des matières, coordination technique et communication constante avec le client.

Restauration après sinistre

Dégât d'eau, incendie, bris majeur : évaluation rapide des dommages, planification et remise en état complète des lieux, avec efficacité et empathie.

Collaboration avec les assureurs

Nous travaillons avec toutes les compagnies d'assurance et prenons en charge les démarches administratives pour libérer le client de cette charge.

Décontamination et assainissement

Décontamination certifiée de matières dangereuses (amiante, moisissures) et assainissement complet des systèmes de ventilation, en conformité avec les normes environnementales et sanitaires.

● POURQUOI JD PRESTIGE

Un seul point de contact

Un chargé de projet dédié, du premier appel à la remise des lieux.

Équipe chevronnée

Professionnels qualifiés, sélectionnés pour leur savoir-faire et leur fiabilité.

Partenaires reconnus

Sous-traitants spécialisés, laboratoires certifiés et experts en assurance qualité.

Délais et budget respectés

Suivi rigoureux, documentation complète, finition impeccable et satisfaction garantie.



● NOTRE APPROCHE

- 1 Évaluation des lieux**
Visite, constat des dommages ou de l'état des lieux et identification des risques.
- 2 Planification et estimation**
Plan de travaux, échéancier et estimation gratuite et sans engagement.
- 3 Démarches administratives**
Coordination avec les assureurs, les experts en sinistre et les laboratoires.
- 4 Exécution encadrée**
Travaux réalisés par nos équipes et nos partenaires, sous la supervision d'un seul chargé de projet.
- 5 Rapport d'intervention avec photos**
Document complet remis au client : travaux réalisés, photos avant et après, documentation de conformité.

CLIENTÈLES Gestionnaires immobiliers et propriétaires · Assureurs et experts en sinistre · Secteurs public et parapublic · Entreprises commerciales et industrielles · Syndicats de copropriété · Promoteurs et entrepreneurs généraux

Parlons de votre situation

Décrivez-nous votre projet ou votre sinistre : approche adaptée et estimation gratuite.

514 228-1372, poste 102

info@jdprestige.com · www.jdprestige.com